



Il nie toute malversation lors de sa campagne à la mairie de Montréal

DUCHESNEAU se retire temporairement

Le directeur de l'unité anticollusion du ministère des Transports, Jacques Duchesneau, se retire temporairement de son poste dans la foulée de révélations voulant qu'il ait utilisé des prête-noms pour financer sa campagne à la mairie de Montréal, en 1998. L'ancien chef de police de Montréal nie cependant toute malversation et parle d'informations «mal rapportées» et de faits «mal interprétés».

Mathieu Boivin

boivinm@ruefrontenac.com

Selon un reportage du réseau TVA diffusé mercredi soir, l'organisation du parti politique Nouveau Montréal - que dirigeait M. Duchesneau lors de la campagne municipale de 1998 - aurait eu recours, en 1999, à deux prête-noms pour des dons de 10 000 \$ chacun. L'un de ces prête-noms, M. Gilles Prud'homme, un ancien organisateur électoral, soutient que M. Duchesneau lui aurait personnellement demandé de lui rendre ce service.

Évidemment, ces informations ont eu l'effet d'une bombe à l'Assemblée nationale. Rappelons que M. Duchesneau, un ancien chef du Service de police de la ville de Montréal, a été nommé par le gouvernement Charest, en février 2010, à la tête d'une escouade spéciale chargée d'enquêter sur des allégations de collusion d'entrepreneurs en construction qui se diviseraient les contrats de travaux publics.

Mitrailé de questions par les partis d'opposition, le ministre des Transports, Sam Hamad, a indiqué qu'il avait rencontré M. Duchesneau, jeudi matin, et que celui-ci

lui avait offert de se retirer temporairement de son poste, le temps que durera une enquête du Directeur général des élections (DGE) sur les faits allégués. «Comme n'importe quel citoyen, il a le droit de se défendre, il a le droit de s'expliquer», a fait valoir le ministre.

Dans un point de presse au terme duquel il n'a pas voulu répondre aux questions de la presse parlementaire, Jacques Duchesneau s'est dit «choqué» par des allégations qui «transgressent la vérité». En effet, «les informations véhiculées par certains médias ont été mal rapportées et les faits, mal interprétés, a-t-il déclaré. Je veux être clair: il n'y a eu aucun prête-nom, aucune fausse identité.»

M. Duchesneau a précisé qu'«on parle ici du financement de la dette d'un parti politique par un prêt d'une institution financière et qui a été endossé par 18 personnes. Je n'ai jamais demandé à quiconque d'agir comme prête-nom pour dissimuler la source d'un don de 10 000 \$ pour ma campagne électorale en 1998. À ma connaissance, toutes les déclarations des contributions ont été faites conformément aux dispositions en matière de financement électoral.»

L'ancien policier a expliqué qu'il quittait temporairement ses fonctions «pour dissiper tout soupçon et ne pas porter ombrage aux activités de l'unité anticollusion». Il a ajouté que cela ne représentait pas un aveu de culpabilité de sa part, bien au contraire, mais plutôt que «le mandat que m'a confié le gouvernement commande d'être irréprochable sur le plan des perceptions et je m'impose cette discipline».

M. Duchesneau a affirmé qu'il ne pouvait pas répondre aux questions des médias avant d'avoir rencontré le DGE. «Par respect pour cette institution, je vais m'abstenir de commentaires», a-t-il conclu.

Cinq mois après les premières révélations

Le député péquiste Nicolas Girard, lui, a relevé que les allégations entourant d'éventuelles irrégularités dans le financement électoral du parti municipal de M. Duchesneau n'étaient pas nouvelles, les premiers reportages à ce sujet datant de juin 2010. «Comment se fait-il que ça a pris cinq mois avant que M. Duchesneau se retire ?» a-t-il demandé, ajoutant ne pas être convaincu par les explications de ce dernier.

M. Girard se demande également ce qu'il adviendra de l'unité anticollusion du ministère des Transports : «Est-ce que cette unité est encore fonctionnelle, maintenant que son directeur n'est plus là ? Elle sera sous la responsabilité de qui ? Est-ce que c'est le ministre qui va prendre les décisions ? Est-ce que c'est le ministre qui va parler à (l'escouade) Marteau ?»

Enfin, le député péquiste a dit espérer que Jacques Duchesneau ne continuera pas à toucher le salaire annuel de 204 000 \$ qui lui a été consenti lors de son embauche. «À partir du moment où il se retire, je pense que ce n'est plus aux contribuables québécois de payer», a-t-il avancé. Au ministère des Transports, on nous a indiqué que cette question était actuellement examinée, mais qu'aucune décision n'était encore prise.

EN MANCHETTES

Actualités | Marilou Séguin

Échangeur Turcot: un comité de vigilance priorise le transport collectif

Selon une importante coalition d'organismes ayant mis sur pied un comité de vigilance pour le futur Turcot, le MTQ doit impérativement financer des projets de transports collectifs tel le Tram-Train vers LaSalle et Lachine, sans quoi Turcot sera un échec.

SUITE PAGE 3

Spectacles | Philippe Rezzonico

Harry Potter — Succès en série, séries à succès

L'engouement monstre de la série jeunesse *Harry Potter*, dont l'impact fut décuplé par les adaptations cinématographiques, a mené à un phénoménal succès planétaire. Avec plus de 450 millions de bouquins écoulés de par le monde en plus de 60 langues, la série a engendré une nouvelle génération de lecteurs.

SUITE PAGE 5

Sports | Mario Brisebois

PGA européenne : Talbot rate sa qualification

Il n'y aura pas de Québécois dans un circuit majeur de golf chez les vétérans. Du moins pas encore pour une autre année.

SUITE PAGE 8



LE MONDE MUNICIPAL EN CRISE

Gascon démissionne de la présidence de l'UMQ

Affirmant qu'il est victime d'une «campagne de salissage», le maire de Saint-Jérôme, Marc Gascon, a démissionné de la présidence de l'Union des municipalités du Québec, jeudi.



**MARILOU
SÉGUIN**

seguinm@ruefrontenac.com

Par voie de communiqué, le maire Gascon a expliqué poser ce geste parce que le conseil d'administration de l'UMQ lui demandait de se retirer temporairement, ce qu'il a refusé «catégoriquement».

La Presse révélait récemment que des entrepreneurs ayant réalisé d'importants travaux à la maison du maire avaient obtenu beaucoup d'argent en contrats de la municipalité des Laurentides.

La Ville de M. Gascon est par ailleurs sous la loupe des vérificateurs du ministère des Affaires municipales depuis le début de l'automne.

«Je veux être très clair et je le répète, je n'ai rien à me reprocher et tout ce que j'ai fait l'a été en toute légalité. La rigueur et l'intégrité ont toujours été des valeurs que je défends, je persiste à réfuter toutes les allégations qui planent sur la Ville et à mon sujet», dit M. Gascon, qui n'accordait pas d'entrevue jeudi.

Visiblement furieux, le maire de Saint-Jérôme se demande s'il faut donc comprendre qu'il souffrira dorénavant qu'une personne

envoie une lettre au MAMROT contre un maire pour lui demander de se retirer».

Tourmente

De son côté, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, a quitté les fonctions qu'il occupait comme porteparole de la Commission de la fiscalité et des finances locales de l'UMQ. S'il met ce rôle en veilleuse, il entend toutefois continuer à siéger au conseil d'administration et

au comité exécutif de l'organisation.

Radio-Canada révélait cette semaine que Serge Ménard affirmait s'être fait offrir une enveloppe contenant 10 000 \$ lors d'une rencontre en 1993. Le député de Vimont, Vincent Auclair, a pour sa part affirmé s'être fait offrir une enveloppe en 2002.

Le maire Vaillancourt a vivement démenti ces allégations lors d'un point de presse mardi, mettant en demeure les deux hommes de se rétracter. La crise politique touche aussi Mascouche, dont le maire Richard Marcotte a été expulsé de son parti cette semaine en raison d'allégations de conflits d'intérêts.

Le 8 novembre, M. Marcotte s'était retiré temporairement de ses fonctions pour se «consacrer à sa défense et à la restauration de sa réputation».



Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt. PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Mandat d'arrêt contre le comédien Jean-François Harrisson

Un mandat d'arrestation a été émis jeudi midi contre le comédien Jean-François Harrisson qui fait également face à une nouvelle accusation de pornographie juvénile.



**DANIEL
RENAUD**

renaudd@ruefrontenac.com

Harrisson, qui était en effet déjà notamment accusé de possession et de distribution de pornographie juvénile, a vu son cas s'aggraver avec

le dépôt d'une accusation d'exportation et d'importation de pornographie juvénile, pour des actes qui seraient survenus entre 2004 et 2008.

S'il est au courant de la nouvelle accusation portée contre lui, Harrisson l'a apprise par les médias et non par la bouche de la procureure de la Couronne, M^e Anne Gauvin, puisqu'il a fait faux bond à la justice alors qu'il devait se présenter en cour jeudi matin. Au moment d'écrire ces lignes, il était toujours en cavale.

Devant les nombreux journalistes présents dans la salle, M^e Gauvin a affirmé que des messages lui

avaient été laissés, mais qu'il n'avait pas rappelé. Une auto-patrouille a également été envoyée à son domicile, mais les policiers se sont butés à une porte close. Après s'être donné une période de réflexion, la juge a finalement lancé un mandat d'arrestation contre le comédien sur l'heure du dîner.

Il perd son avocat

Il y a quelques semaines, l'avocat de l'homme de 36 ans, M^e Marc Alain, s'est retiré du dossier, prétextant une divergence d'opinions. M^e Gauvin a dit ne pas savoir si l'acteur d'émissions jeunesse lui avait trouvé un remplaçant.

Harrisson a été accusé au printemps 2009 d'avoir échangé l'année précédente quelque 550 images de pornographie infantile, montrant

notamment des adultes agressant des enfants, avec un responsable de la marine américaine dans l'État de Washington.

Camouflé derrière le pseudonyme Soulléglover, le comédien québécois aurait été pris la main dans le sac grâce à une enquête que menait le Homeland Security sur son correspondant, particulièrement actif sur la toile.

Jean-François Harrisson est surtout connu pour ses rôles dans *Watatatow*, *Diva* et, plus récemment, *Grosse Vie*. Il a remporté plusieurs Gémeaux au cours de sa carrière. Après sa mise en accusation, en 2009, Radio-Canada et VRAK.TV ont retiré des ondes les émissions où il devait apparaître.

ÉCHANGEUR TURCOT

Un comité de vigilance priorise le transport collectif

Selon une importante coalition d'organismes ayant mis sur pied un comité de vigilance pour le futur Turcot, le MTQ doit impérativement financer des projets de transports collectifs tel le Tram-Train vers LaSalle et Lachine, sans quoi Turcot sera un échec.

Marilou Séguin

séguinm@ruefrontenac.com

Mis sur pied par le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), Équiterre, le Réseau des ingénieurs du Québec (RéseauIQ),

le Forum Urba 2015 et Transport 2000, le comité de vigilance veillera notamment à ce que le financement des projets de transport collectif dont

les emprises ont été réservées dans le projet présenté par le ministère des Transports soit concrétisé.

Le MTQ a notamment bonifié son concept par l'ajout d'un corridor de voies réservées en site propre au centre de l'autoroute 20 entre les échangeurs

Montréal-Ouest et Turcot, et réservé des emprises pour l'implan-

tation d'un éventuel tramway et d'une navette aéroportuaire.

«Nous avons décidé de mettre nos énergies en commun pour bien analyser et suivre le projet», dit Coralie Deny, directrice générale du CRE-Montréal, spécifiant que les participants du nouveau comité se rencontreront une fois par mois.

Faire plus

Selon eux, le MTQ doit financer plusieurs projets majeurs de transport collectif tels le Tram-train vers LaSalle et Lachine, le Train de l'Ouest et l'augmentation de l'offre de service des trains de banlieue pour réussir Turcot.

«Sans l'intégration de ces éléments, le projet Turcot compromettra l'atteinte de l'objectif de -20% sous les niveaux de 1990 de réduction des GES du Québec, et ira directement à l'encontre du plan de



Une vue de l'échangeur Turcot.

PHOTO D'ARCHIVES LUC LAFORCE

transport de la Ville de Montréal», dit Sidney Ribaux, cofondateur et coordonnateur général adjoint d'Équiterre.

La coalition, dont fait aussi partie le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO), l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, le Groupe de recherche appliquée en macro-

écologie (GRAME) et la Fondation David Suzuki, souhaite aussi que des objectifs de réduction des volumes de circulation soient intégrés dans le décret gouvernemental.

«Nous voulons aussi nous assurer que les mesures de mitigation annoncées soient instaurées avant le début des travaux et deviennent permanentes», indique Mme Deny.

UN REPORTAGE DE RUE FRONTENAC

parmi les finalistes du prix Judith-Jasmin

Signe des temps, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) a sélectionné le reportage *La mort rôde à Lac-Simon*, de RueFrontenac.com, parmi les finalistes aux prix de journalisme Judith-Jasmin. Celui-ci pourrait devenir le premier reportage produit exclusivement pour Internet à remporter l'un de ces prestigieux prix.



Le reportage de notre collègue Gabrielle Duchaine, assistée de David Patry, des photographes Olivier Jean et Alain Décarie et de l'infographiste Pascal Rinfret, est l'un des trois finalistes dans la catégorie «grand reportage».

Il est accompagné de deux autres productions de haute qualité: *Le Canada sous influence, le poids du lobby pro-israélien* à Ottawa, signé par Luc Chartrand et Yanic Lapointe, de Radio-Canada, et le reportage de Chantal Guy, de *La Presse*, qui était sur place au moment du tremblement de terre en Haïti.

«Je suis contente parce que c'est vraiment un reportage multimédia conçu spécialement pour le Web, comme on nous reprochait faussement de ne pas vouloir en faire quand nous étions au *Journal de Montréal*, a réagi l'heureuse élue. Sauf que je n'aurais pas été capable de le faire toute seule, ou même à deux. C'était vraiment un travail d'équipe.»

Le reportage témoignait de la triste situation des Algonquins de Lac-Simon, un village situé dans le parc de la Vérendrye, où le taux de suicide atteint des proportions alarmantes.

Gabrielle Duchaine a déjà remporté conjointement un prix Judith-Jasmin dans la catégorie «enquête»

pour une série portant sur les pédophiles utilisant Internet pour appâter leurs proies, en plus d'avoir obtenu la mention spéciale du jury de la bourse Arthur-Prévost, qui «vise à souligner et à récompenser la qualité du travail d'un journaliste prometteur en début de carrière».



Le suicide est une triste réalité chez les Algonquins de Lac-Simon.

PHOTO OLIVIER JEAN



Le vieillissement de la population et l'explosion des coûts de la santé conduiront les finances du Québec vers des déficits récurrents qui atteindraient les 45G\$ en 2030-31 si aucune nouvelle mesure n'était prise, soutient une étude du Conference Board du Canada.



MICHEL VAN DE WALLE

vandewallem@ruefrontenac.com

Le rapport, intitulé Les finances publiques du Québec: l'heure des choix a sonné, estime que les dépenses annuelles en santé passeront de 27G\$ actuellement à 90,2G\$ dans vingt ans. Il s'agit d'une hausse de 63G\$.

«Si les taux de taxation restent ce qu'ils sont et si les tendances historiques concernant les dépenses réelles de programme par habitant se maintiennent, le gouvernement du Québec court à sa perte», écrit l'économiste Mario Lefebvre, qui est directeur des Affaires québécoises et du Centre des études municipales du Conference Board.

Selon lui, la faible progression démographique limitera à 1,6% en moyenne la croissance économique en termes réels (après inflation) au Québec. Dans un tel contexte, il prévoit que les revenus du gouvernement n'augmenteraient que de 4% en moyenne par année (avec l'inflation) tandis que les dépenses progresseraient en moyenne de 5,1%. La hausse plus rapide des dépenses sur les revenus tient essentiellement au budget de la santé, dont le rythme annuel moyen d'augmentation serait de 5,9% au cours des 20 prochaines années.

Selon le rapport, la part des dépenses de santé dans le budget du Québec passera de 43,1% des revenus totaux à 63,4% en 2030-31. Le service de la dette, qui accapare actuellement 6,2G\$ par année, si-phonnerait 32,1G\$ dans 20 ans, si

PHOTO D'ARCHIVES MARTIN BOUFFARD



rien n'est fait.

En guise d'exemple, M. Lefebvre écrit que, si le gouvernement veut maintenir un budget équilibré, il faudrait que le taux de la taxe de vente du Québec soit de 19,5% en 2030-31, soit 10 points de pourcentage de plus que les 9,5% qu'elle atteindra le 1er janvier 2012, après les deux hausses de 1% déjà annoncées.

Bachand mécontent

Le rapport a aussitôt fait bondir le ministre des Finances, Raymond Bachand, qui soutient qu'il ne tient pas compte de l'ensemble des mesures du dernier budget, notamment celles destinées à comprimer les dépenses de programme.

«Je vais vous faire une analogie: il va pleuvoir fort cet après-midi. S'il pleut à ce rythme-là 365 jours



Le ministre des Finances Raymond Bachand rappelle que son gouvernement s'est donné comme objectif de contrôler les dépenses de programme à 2,9% cette année puis à 2,2% les années suivantes.

PHOTO D'ARCHIVES CHANTAL POIRIER

par année pendant 10 ans, le Québec va être inondé et il va falloir déplacer les populations dans les montagnes», a ironisé le ministre Bachand à Québec, selon ce que rapporte la Presse canadienne.

Le ministre rappelle que son gouvernement s'est donné comme objectif de contrôler les dépenses de programme à 2,9% cette année puis à 2,2% les années suivantes. Il souligne que son plan prévoit un retour à l'équilibre en 2013-2014.

Il reproche aussi au Conference Board de ne pas tenir compte du fait qu'à compter de 2014, le Fonds des générations tirera des revenus additionnels provenant de la hausse annoncée des tarifs d'électricité.

Lefebvre persiste et signe

Joint par Rue Frontenac, l'auteur de l'étude persiste et signe. «Tout ce qui a été voté et adopté par le gouvernement a été inclus dans notre étude. Nous avons même consulté le ministère des Finances pour nous assurer de ne rien oublier», a confié Mario Lefebvre lors d'un entretien téléphonique.

Il explique l'écart entre les prévisions du gouvernement et les siennes du fait que les deux utilisent des hypothèses de croissance des revenus et des dépenses qui sont différentes. «Le gros de l'écart se situe au niveau des dépenses de santé», dit-il.

Il soutient que le vieillissement de la population fera exploser les coûts de santé au cours des prochaines

décennies. Selon ses prévisions, il coûtera tout près de 14 000 \$ par année par personne pour prendre soin des gens entre 65 et 69 ans en 2030, soit quatre fois plus que ce qu'il faut pour soigner les gens dans la trentaine. Or, la population âgée de 65 ans et plus passera de 14,9% actuellement à 24% en 2024.

Le gouvernement du Québec prévoit maintenir à 5% la progression annuelle des dépenses de santé. Or, le rapport du Conference Board anticipe plutôt une moyenne de 5,9%. «Et ce chiffre est peut-être conservateur, ajoute M. Lefebvre, puisqu'au cours de la dernière décennie, les dépenses de santé au Québec ont augmenté en moyenne de 6,2% alors que les baby-boomers étaient encore jeunes.»

M. Lefebvre insiste toutefois pour affirmer que l'organisme qu'il représente «ne veut pas être apocalyptique» ni taper sur la tête du Québec. «Notre scénario de déficit à 45G\$ est une projection. Mais cela n'arrivera pas car le gouvernement devra prendre des mesures additionnelles pour l'éviter. Ce que nous disons, c'est que la marge pour agir se referme rapidement et qu'il ne faut pas attendre pour faire des choix.»

Il ajoute que Québec a déjà pris des mesures courageuses, qu'il «applaudit». C'est mieux que l'Ontario, conclut-il, qui sera probablement la prochaine cible du Conference Board.



HARRY POTTER : Succès en série, séries à succès

L'engouement monstre de la série jeunesse *Harry Potter*, dont l'impact fut décuplé par les adaptations cinématographiques, a mené à un phénoménal succès planétaire. Avec plus de 450 millions de bouquins écoulés de par le monde en plus de 60 langues, la série a engendré une nouvelle génération de lecteurs. Mais ce ne fut pas son seul impact. La littérature jeunesse a, elle aussi, subi des métamorphoses grâce au jeune sorcier.



En arpentant les rayons de la grande librairie Renaud-Bray de la rue Saint-Denis, j'en perds franchement mon latin. Le nombre de titres consacrés à la littérature jeunesse est sidérant. Durant mon adolescence (les années 1970), hormis les bandes dessinées, le rayon littérature jeunesse de n'importe quelle librairie tenait sur deux ou trois étagères.

De nos jours, ce sont des rayons entiers et des tables imposantes sur lesquels s'agglutinent des tas de séries provenant d'ici et d'ailleurs.

Si les personnages de J.K. Rowling trônent en rois et maîtres dans cette assemblée de nouveaux héros de la jeunesse du XXI^e siècle, on constate des variantes en regard du nombre de séries du passé : la continuité. On ne parle pas ici seulement d'une succession de livres d'un même titre, mais de continuité dans les histoires.

À suivre...

Quand on dévorait le *Club des Cinq*, *Les Six Compagnons* et les *Bob Morane* dans les années 1970, on pouvait choisir au hasard. Lire *Rendez-vous à nulle part* (*Bob Morane*, no 106) avant *Échec à la Main noire* (no 21) ne causait aucun problème. Il n'y avait que de rarissimes suites chez le héros d'Henri

Vernes. Pas vrai pour les *Harry Potter*. À moins de vouloir en perdre de grands bouts, tu dois lire les livres en chronologie. Et ça s'applique à des tas de séries contemporaines.

«Les éditeurs proposent beaucoup de séries à suite de nos jours, confirme France Vinet, acheteuse de littérature jeunesse pour Renaud-Bray. On peut penser à *Harry Potter*, à la série *Amos Dargonn*, à *Pakkal* et au *Blogue de Namasté*, tous deux de Maxime Roussy. Il y a aussi Stephanie Meyer avec la série de *Twilight* qui a fait fureur, *Aurélie Laflamme*, *Quatre filles et un jeans*, ou encore *Journal d'un vampire*.»

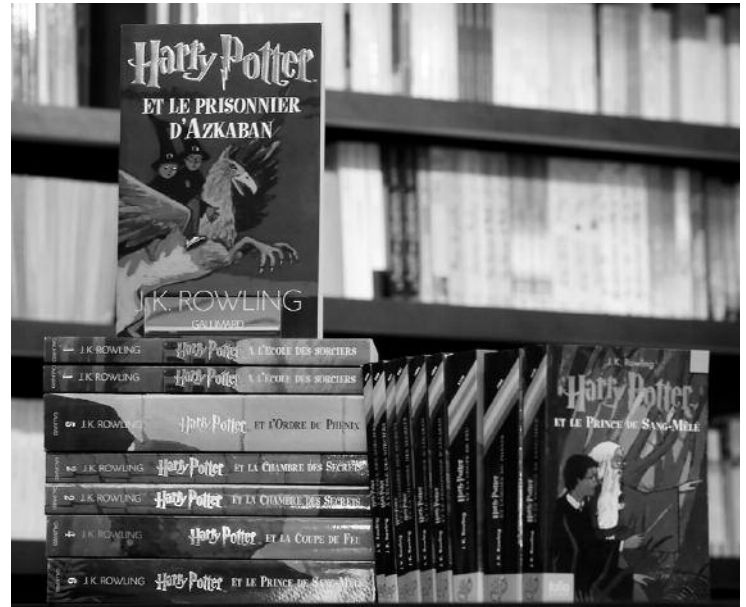
– Ce souci de continuité, est-ce pour fidéliser les lecteurs ou pour des raisons de marketing?

«Probablement un peu des deux. Plusieurs séries populaires ont de fidèles lecteurs. Mais ce n'est pas le cas de toutes les séries. Parfois, un éditeur vend le premier numéro d'une nouvelle série à 99 cents ou à 1,95 \$ pour attirer des lecteurs. Mais si ça ne marche pas, ça s'effondre dès le deuxième numéro. Et ça, oui, c'est du marketing.»

«Globalement, les séries jeunesse se portent très bien. Je me fais proposer environ 6 000 titres par an uniquement pour le marché francophone. Le Québec représente à peu près 12 % de ce volume. Dans les années 1970, il y avait déjà *La courte échelle*, mais peu de livres venaient d'ici. Maintenant, ça a explosé.»

Facettes d'écriture

Est-ce plus intéressant pour un auteur d'écrire en continuité ? Selon India Desjardins, créatrice de la populaire série *Aurélie Laflamme* qui a été transposée à l'écran, cela



Harry Potter a apporté une touche de renouveau dans la littérature jeunesse qui a profité à d'autres auteurs.
PHOTO RUE FRONTENAC

dépend de ce qu'on veut dire aux lecteurs.

«Pendant quelques années, j'ai écrit *Le Journal intime de Marie-Cool*, précise l'écrivaine. Elle avait toujours le même âge et ça convenait au sujet. *Aurélie*, c'est une série basée sur une histoire. Ça évolue. Ça donne plus de profondeur dans l'histoire, quoique ça ne veuille pas dire que tu n'as pas de profondeur si ton personnage n'évolue pas. Ce sont deux façons d'écrire très différentes.»

«Je ne suis pas une spécialiste des séries jeunesse même si j'en écris une (petit rire), mais quand j'étais jeune, *Les Jumelles de Sweet Valley* (années 1990), c'était déjà une série où les personnages évoluaient. Je ne suis pas sûr que ça représente une si grosse tendance. Ça dépend des séries. *Archie*, c'est encore plaisant pour les ados d'aujourd'hui. Et il ne faut pas s'attendre à ce que les personnages à la télé des *Simpsons* ou de *South Park* changent.»

Du livre à l'écran... au livre

Si elle a des avantages pour les éditeurs, la continuité en a aussi pour les studios de cinéma. *Harry Potter* aura finalement droit à huit films pour sept tomes, *Harry Potter et les reliques de la mort* ayant droit à deux épisodes: le premier en salle dès ce vendredi, le second en juillet 2011. Et ce n'est qu'une série litté-

raire parmi tant d'autres qui a bénéficié de l'apport du petit ou du grand écran, la plupart des romans étant ciblés sur des univers fantastiques.

«L'univers fantastique a la cote depuis dix ans, confirme France Vinet. Pour la série de *Percy Jackson* (créée en 2005), c'a vraiment décollé après la sortie du film (*Percy Jackson and the Olympians*). Parfois, les gens vont voir les films et découvrent les livres après. Des fois, ils connaissent le livre et ils vont voir l'adaptation. Il faut comprendre que les ouvrages traduits, quand ils arrivent au Québec, ont eu du succès ailleurs et ont déjà été écoulés à des milliers d'exemplaires.»

Harry Potter aura donc su apporter une touche de renouveau dans la littérature jeunesse qui a profité à d'autres auteurs, à des éditeurs et même à des réalisateurs.

«J.K. Rowling a créé un engouement. Elle a fait renaître la littérature jeunesse et a donné le goût de lire à plein de jeunes, estime India Desjardins. Il y avait les jeux vidéo, les films, il y a maintenant les livres. Elle a mis de la magie dans tout ça. Je regardais sur le web le tapis rouge de la première du nouveau film à Londres. On ne voit jamais ça, un auteur autant applaudi quel les acteurs eux-mêmes.»

Les Predators jouent de nouveau un vilain tour au Canadien

Une baisse du niveau d'émotion chez les joueurs du Canadien était à prévoir jeudi soir avec cette visite des Predators de Nashville au Centre Bell, surtout après un match aussi intense face aux Flyers de Philadelphie mardi. Ce sont des êtres humains, après tout.

Pierre Durocher

durocherp@ruefrontenac.com

Les Predators n'avaient pas l'air d'une équipe qui occupait le 13^e rang au classement de l'Association de l'Ouest puisqu'ils ont blanchi le Canadien par la marque de 3 à 0 dans un match qui ne passera pas à l'histoire.

Lors du seul affrontement entre les deux équipes la saison dernière, le Canadien avait perdu 2 à 0 le 14 novembre, à Nashville, alors que Carey Price avait été bombardé de 55 tirs. Price a été moins occupé cette fois-ci, ne faisant face qu'à 30 tirs.

Son vis-à-vis, Pekka Rinne, a mérité la première étoile en bloquant les 30 rondelles dirigées vers lui.

Le Canadien a donc vu sa série de victoires s'arrêter à quatre.

«Rinne a effectué de gros arrêts, certes, mais le fait demeure que nous ne l'avons pas suffisamment défié, a analysé Brian Gionta, qui a décoché quatre tirs. On manquait d'énergie et on a joué sans émotion. Nos passes étaient imprécises. Notre synchronisme faisait défaut. On perdait nos batailles à un contre un.

«Pourtant, on savait qu'il fallait prendre les Predators au sérieux, a ajouté le capitaine. Il faut être prêt pour chaque match et on ne l'était pas cette fois-ci. C'est frustrant.»

Retour réussi pour Bouillon

Si Sergei Kostitsyn a été invisible à son retour à Montréal, ce fut bien

différent pour Francis Bouillon, qui a disputé un fort match, participant à deux des trois buts de son équipe. Il a reçu une belle ovation alors qu'il a été présenté à titre de troisième étoile.

Sur le premier but de Marcel Goc, Bouillon a su repérer son coéquipier laissé sans surveillance devant le filet de Price. Le deuxième but de Goc a été réussi en troisième période sur un tir voilé.

Cal O'Reilly a été l'autre marqueur des Predators lorsqu'il a poussé derrière Price une rondelle avec son patin dans un geste jugé non intentionnel. Jaroslav Spacek, qui s'est blessé en fin de rencontre en frappant la rampe tête première, a été battu par O'Reilly sur ce jeu.

Le Canadien disputera son prochain match samedi soir alors qu'il recevra la visite des Maple Leafs de Toronto.



Pekka Rinne effectue un arrêt devant Lars Eller, en deuxième période.

PHOTO REUTERS

Bouillon : « Un scénario parfait ! »

Rejeté par le Canadien à l'été 2009, Francis Bouillon a savouré une douce revanche à son premier match contre son ancienne équipe en préparant deux des trois buts des Predators de Nashville dans une victoire de 3 à 0.

Pierre Durocher

durocherp@ruefrontenac.com

«C'est le scénario parfait, a reconnu le défenseur de 35 ans, qui continue de rendre de fiers services aux Predators. C'est vraiment agréable de revenir à Montréal et d'aider mon équipe à remporter une si belle victoire. J'avais mis pas mal d'argent sur la table, comme c'est la tradition. Mes coéquipiers savaient que je voulais remporter ce match à tout prix et tout le monde a bien joué.

«Après la débâcle mardi à Toronto, quand on a laissé filer une avance de 4 à 1 pour s'incliner 5 à 4, il était important de revenir avec une so-

lida performance d'équipe, a ajouté Bouillon. On a démontré beaucoup de caractère.

«C'est en jouant de cette façon qu'on est parvenu à se qualifier pour les séries la saison dernière. On a surpris plusieurs équipes l'an passé en jouant de façon méthodique et en travaillant d'arrache-pied. Rinne a été très solide devant son filet.»

Bouillon a habilement préparé le premier but du match tôt en deuxième période.

«J'ai vu une ouverture et j'ai foncé en zone adverse, a-t-il expliqué. Goc était laissé sans surveillance dans l'enclave et je l'ai facilement repéré. C'était crucial de prendre les

devants au Centre Bell, car le Canadien joue très bien lorsqu'il marque le premier but.»

Une ovation qui l'a ému...

Bouillon trouve que les deux équipes se ressemblent.

«À l'instar du Canadien, nous ne misons pas sur des supervettes mais on gagne des matchs quand on joue bien en équipe, en travaillant fort durant 60 minutes», a-t-il précisé.

Avec ses deux mentions d'aide, ses six mises en échec et ses 22 minutes passées sur la patinoire, Bouillon s'est vu décerner la troisième étoile. La foule a réagi en lui accordant une belle ovation.

«Oui, ce fut émouvant de se faire applaudir de cette façon lors d'un match disputé sur la route. Ça m'a fait chaud au cœur.»

Il se plaît beaucoup

Bouillon a mis beaucoup de temps à digérer son départ de Montréal.

«J'ai peut-être pris ça trop personnel quand on m'a laissé partir à l'issue de la saison 2008-2009, a avoué celui qui avait accepté de jouer malgré une sérieuse blessure à l'aîne durant la série contre les Bruins, pour faire plaisir à Bob Gainey. Mais avec le recul, ça fait bien mon affaire de me retrouver à Nashville.

«C'est sûr que j'aurais aimé terminer ma carrière dans l'uniforme du Canadien, a continué Bouillon. La direction en a décidé autrement et aujourd'hui, je me plais beaucoup avec les Predators. L'entraîneur Barry Trotz me fait confiance. De plus, ma famille adore la ville.»

Bouillon a participé à 81 matchs la saison dernière et il a mérité sa place au sein de la deuxième paire de défenseurs. Cela lui a valu un nouveau contrat de deux ans durant l'été.

Gill: «Nous n'avons pas haussé notre jeu au même niveau»

Le Canadien a le don de faire les choses à l'envers. Capable de tenir tête aux meilleures formations du circuit Bettman, il n'a pas été en mesure de vaincre une formation qui n'avait remporté que deux de ses huit affrontements précédents (deux victoires acquises en tirs de barrage).

Jonathan Bernier

bernierj@ruefrontenac.com

Sur la glace pour les trois buts des visiteurs, Mike Cammalleri n'était pas prêt à expliquer cette défaite par un manque d'effort. Il a plutôt blâmé le manque d'émotivité.

«Je ne crois pas qu'aucun joueur dans ce vestiaire ait pris une soirée de congé. Tout le monde a donné tout ce qu'il pouvait. Cependant, ce n'est pas parce que tu travailles fort que ta détermination et ta concentration se situent au niveau nécessaire pour remporter un match de hockey», a-t-il souligné.

Des propos qu'Hal Gill, qui s'est

une fois de plus démarqué en stoppant cinq tirs, a corroborés.

«Nous n'avons pas haussé notre jeu au même niveau que celui que nous pratiquons habituellement. Nous n'avons pas su appliquer les petits détails qui font la différence, comme remporter les batailles le long des rampes», a-t-il précisé.

Curieusement, c'est la deuxième fois en deux occasions que le Canadien est incapable de déjouer le style de jeu des Predators. Même après avoir joué pendant six saisons dans l'association de l'Ouest et disputé 21 matchs face aux représentants de la capitale du country, Cammalleri ne parvient pas à trou-

ver la solution, ni même la cause du problème.

«Je ne peux mettre réellement le doigt dessus, a indiqué celui qui a été tenu à l'écart de la feuille de pointage pour la première fois en six matchs. Tout ce que je sais, c'est que lorsque tu joues contre les Predators, tu dois t'attendre à faire face à un adversaire déterminé et rapide. Pour espérer l'emporter, tu dois les dominer dans ces deux aspects du jeu.»

Un but assommoir

Si le Canadien est demeuré dans le coup après le premier but de Marcel Goc, inscrit dès la deuxième minute du second engagement, il a paru ramolli par celui de Cal O'Reilly. Un but chanceux marqué alors que l'attaquant des Predators appliquait les freins tout près du demi-cercle de Carey Price.

«Les sept ou huit minutes précé-

dant ce but, nous avons le momentum. Même si nous n'avons pas abandonné, lorsque tu te fais marquer un but comme ça, ça te coupe les jambes un peu», a indiqué Alexandre Picard, dont la retentissante mise en échec aux dépens de Joel Ward, tout comme celle de P.K. Subban contre Jordin Tootoo, a donné le ton au match.

Après avoir marqué deux buts à chacun des trois derniers matchs en supériorité numérique, le Canadien a été blanchi en quatre occasions face aux Predators. Bien que l'infériorité numérique tricolore ait également tenu l'adversaire en échec, cette incapacité de profiter des écarts de conduite de la troupe de Barry Trotz a tout de même eu une incidence sur l'issue de la rencontre.

«Les unités spéciale, c'est énorme dans le hockey d'aujourd'hui. C'est souvent ce qui fait la différence, a reconnu Picard. Lors des dernières rencontres, notre attaque massive fonctionnait bien, ce qui n'a pas été le cas ce soir.»

Martin blâme le manque d'intensité

Sans être l'une des grandes vedettes de la LNH, Pekka Rinne semble avoir le numéro du Canadien. Pour une deuxième fois en trois départs face au Tricolore, le gardien finlandais est parvenu à stopper tous les tirs dirigés contre lui.

Jonathan Bernier

bernierj@ruefrontenac.com

Selon Jacques Martin, pas besoin de chercher de midi à 14 heures pour expliquer cette situation.

«Ils ont un bon gardien de but capable de faire le travail sur le premier tir. Lorsque vous affrontez ce genre de gardien, il est important de faire dévier le disque ou de profiter des retours. Ce que nous avons été incapables de faire», a déclaré l'entraîneur.

À n'en point douter, une défaite encaissée aux mains d'une formation qui occupe le 13e rang de son association, après avoir réussi à

neutraliser les Canucks et les Flyers, c'est plutôt difficile à avaler.

«Nous n'avons pas été aussi bons que nous aurions dû l'être. Ça ne me dérange pas de perdre lorsque l'effort y est, mais ce n'était pas le cas ce soir. Ce qui a causé notre perte, c'est notre faible intensité et notre manque de détermination à vouloir se mettre le nez dans le trafic et à gagner les batailles à un contre un», a-t-il ajouté.

Malgré la défaite, tout n'était pas noir dans l'analyse de la rencontre. Si Martin aurait aimé voir les locomotives de l'équipe s'impliquer davantage, il a, en revanche, apprécié le travail des Tom Pyatt,

Travis Moen et Lars Eller. Trois joueurs qui ont obtenu leur part de chances de marquer, particulièrement en première période.

«Nos joueurs de soutien sont ceux qui se sont le plus démarqués, a-t-il reconnu. Lars, entre autres, a utilisé sa rapidité. C'est un jeune joueur qui s'améliore constamment.»

Utilisé en moyenne 9 min 40 s par rencontre, le jeune Danois a d'ailleurs vu son temps d'utilisation grimper à près de 13 minutes. Il a même sorti les épaules en distribuant quatre mises en échec.

Un rappel qui tombe à point ?

Martin n'a pas voulu s'avancer sur l'état de santé de Jaroslav Spacek. Rappelons que, en fin de match, le défenseur a embrassé la bande, résultat d'une collision avec Patric Hornqvist. Une chute qui

n'était pas sans rappeler celle qui a coûté quelques dents à Steve Bégin il y a quelques saisons.

«Il sera réévalué demain», a-t-il simplement mentionné.

On ne souhaite jamais de malheur à personne, mais cet incident pourrait permettre à Yannick Weber de sauter dans l'alignement aussi tôt que samedi, alors que ce sera au tour des Maple Leafs de se présenter au Centre Bell.

«J'ai aimé sa tenue à notre camp d'entraînement. Il connaît un excellent début de saison à Hamilton, a déclaré Martin à propos du rappel, plus tôt en journée, du hockeyeur suisse. Avec la blessure à Markov, nous avons besoin d'un 7^e défenseur. Quant à savoir si nous allons l'utiliser à l'attaque, nous allons attendre d'évaluer les différents scénarios.»

EN DIRECT ▶
sur votre iPhone ou votre iPod Touch
TÉLÉCHARGEZ notre application
▶ <http://ruefrontenac.os.ca/>

PGA européenne – qualifications

TALBOT, ÉLIMINÉ

PHOTO D'ARCHIVES – RUE FRONTENAC

Il n'y aura pas de Québécois dans un circuit majeur de golf chez les vétérans. Du moins pas encore pour une autre année.



Daniel Talbot a subi l'élimination, jeudi, lors de la qualification finale 2011 d'Europe, au Portugal.

Une carte finale de 76 sur le parcours Vale de Pinta a rélégué le représentant du Country Club, âgé de 57 ans, au 30^e rang, avec une fiche totale de plus huit.

Il a commis trois bogeys et un double bogey, son quatrième de la semaine.

Il fallait terminer parmi les 14 premiers pour être sélectionné, ce que Talbot a raté par la marge de sept coups.

La semaine dernière, il avait fini neuvième lors des préliminaires, aussi tenues au Portugal,

alors que Jean Laforce, de Joliette, et Claude Grenier, un ancien de Sherbrooke vivant désormais en Autriche, avaient subi l'élimination.

Il a en va de même pour Ben Boudreau, de Longueuil, chez les Champions aux États-Unis plus tôt en novembre.

L'année de compétition n'est cependant pas terminée. Daniel Talbot prend maintenant la direction de la Floride, plus exactement de Port Saint Lucie, pour participer au championnat canadien des professionnels de clubs, remporté par Boudreau l'an dernier. C'est à compter du 21 novembre.

Benson dans le coup à la PGA

À Redstone, au Texas, Yohann Benson de Pincourt a réussi son meilleur pointage en enregistrant un 70 jeudi, en deuxième phase des qualifications de la PGA régulière.

Il est monté de la 36^e à la 15^e place avec sa fiche de plus un.

Les 19 premiers au classement après la quatrième ronde vendredi passeront en finale, du 1^{er} au 6 décembre.

MOINS DE NOUVELLES,
MOINS DE POINTS DE VUE,
MOINS DE CONTENU



Le Journal en lock-out, ON NE LE LIT PAS.

DEPUIS LE 24 JANVIER 2009, LES 253 VRAIS ARTISANS
DU JOURNAL DE MONTRÉAL SONT SUR LE TROTTOIR.



POUR ÊTRE BIEN INFORMÉ, VISITEZ WWW.RUEFRONTENAC.COM